

Voilà l'attitude dont j'ai parlé à la Chambre il y a quelques jours. Cette attitude s'est développée et montre qu'on ne saurait aplanir les difficultés qui se présentent dans le domaine du commerce extérieur sans modifier profondément certaine manière de voir. C'est tout simplement impossible. Nous ne pouvons espérer traiter d'une manière satisfaisante avec l'Angleterre à l'égard du blé ni d'autres produits sans modifier à fond notre manière de penser, et il me semble important de nous y mettre dès maintenant. Nous devons être disposés, je crois, à acheter le plus possible de la Grande-Bretagne et à lui fournir l'occasion de montrer qu'elle peut soutenir la concurrence du reste du monde, au lieu de nous contenter des tours de passe-passe qui écartent la Grande-Bretagne de notre marché et obligent le Canada à se tourner vers le marché incertain des États-Unis.

Je rappelle au ministre que nous souhaiterions étudier un accord international sur le blé auquel participerait la Grande-Bretagne. Je ne le blâme pas de n'avoir pas pu obtenir un tel accord, car je vois qu'au cours des négociations le Canada était placé entre le marteau et l'enclume. Les États-Unis ont d'abord exigé \$2.50 le boisseau, comme prix maximum, et la Grande-Bretagne, un prix considérablement inférieur à \$2.05. Je regrette que nous ayons eu à nous ranger du côté de la majorité et accepter \$2.05 bien que, comme je l'ai signalé déjà, je puis voir le point de vue des agriculteurs et constater qu'ils sont déçus. Il ne faut pas en douter.

Tenant compte de toutes les circonstances, monsieur l'Orateur, je crois qu'il serait préférable de tout mettre en œuvre pour permettre à cet accord sur le blé de bien fonctionner. Pour cette raison, je vais lui accorder mon entier appui.

M. René-N. Juiras (Provencher): Monsieur l'Orateur, je ne me propose pas de parler longuement mais, puisque nous avons entendu déjà plusieurs discours aujourd'hui sur la question à l'étude, je voudrais formuler de brèves observations non pas quant au côté négatif de l'accord, côté sur lequel on a surtout insisté jusqu'ici, mais plutôt sur son côté positif.

Un des députés qui ont pris part au débat a déclaré que la mesure rallie l'appui unanime de la Chambre. Je doute qu'on puisse appliquer cette remarque à l'attitude de l'opposition officielle. L'honorable député de Souris (M. Ross) a utilisé tout le temps à sa disposition pour présenter des arguments contre l'accord mais, quand il en est venu à sa conclusion, il a dit qu'il appuierait la mesure.

Ce n'est pas la première fois qu'on prend cette attitude. Je me rappelle très bien le

débat qui a eu lieu au moment de l'accord sur le blé conclu avec la Grande-Bretagne après la guerre de même que les discussions qui ont eu lieu à propos des autres accords internationaux. Chaque fois, comme dans le cas de l'accord avec le Royaume-Uni, l'attitude de l'opposition officielle a consisté à ne pas voter contre l'accord mais à ne pas déclarer qu'elle s'en dissociait. Plus tard, elle a prétendu qu'elle ne l'avait pas appuyé. Elle a soutenu que ces accords internationaux avaient occasionné de lourdes pertes aux cultivateurs. Il est difficile de s'expliquer comment, si ces ententes ont entraîné de lourdes pertes, l'opposition peut faire volte-face et leur donner quand même son appui.

Le représentant de Souris a dit regretter profondément que le Royaume-Uni ait refusé de signer l'accord. Il devrait plutôt se réjouir du refus du Royaume-Uni vu que les achats de ce pays représentent 30 p. 100 des achats effectués par tous les pays. Les pertes en seront réduites d'autant si, selon le député, tout ce qu'il y a à faire, c'est de vendre le blé au prix de la catégorie 2.—nous pouvons supposer que l'Angleterre achètera à ce prix. Il est donc difficile de concilier la déclaration selon laquelle l'accord ne peut que nous faire perdre de l'argent et la déclaration de l'honorable député dans laquelle il déplore que l'Angleterre ait refusé de signer l'accord. Immédiatement après, il donne son appui à l'accord. On se souvient, d'autre part, que le parti en question a agi de la même façon lorsqu'il a fallu étudier l'accord avec le Royaume-Uni dont on a beaucoup parlé. Il n'y a donc rien de nouveau à une telle conduite.

Pour revenir à l'accord lui-même, je crois que ce qu'il a de plus prometteur, que ce qui est la réalisation la plus importante, c'est le succès avec lequel les pays intéressés ont pu tenir des pourparlers et accepter des compromis. Voilà qui dans une grande mesure réduira l'inquiétude qu'éprouvaient nombre de producteurs et qui diminuera l'inquiétude ressentie par les pays acheteurs, par les pays importateurs. On peut dire en toute justice que les producteurs canadiens auraient envisagé l'avenir avec beaucoup d'inquiétude si on n'avait pu conclure aucun accord international sur le blé. Ils savent, je pense, que la production de blé a grandement augmenté depuis la fin de la guerre.

A ce propos, un intéressant mémoire a été publié par la Fédération internationale des producteurs agricoles, dans lequel on analysait avec beaucoup de soin la situation mondiale et tirait certaines conclusions. Dans ce mémoire, on signale que le commerce mon-